

DIPLÔME D'ENTRAÎNEUR PROFESSIONNEL DE BASKET



ET

Diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « performance sportive », mention basket-ball

SESSION 2020 - 2021

OBJECTIFS ET COMPETENCES VISEES	<ul style="list-style-type: none">— concevoir une programmation d'entraînement dans une logique de performance— piloter un système d'entraînement ;— diriger le projet sportif de sa structure ;— évaluer les systèmes d'entraînement ;— transmettre son expertise dans des actions de formation de formateurs ;— manager des acteurs dans l'environnement de la compétition.
PUBLIC CONCERNE	Entraîneurs et/ou joueurs professionnels
PREREQUIS	<p>- Etre capable de justifier pendant-trois saisons sportives au minimum au cours des cinq dernières années de l'une des cinq expériences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">1° entraîneur principal dans une ou plusieurs équipes évoluant en championnat de France U18 minimum chez les jeunes ;2° ou entraîneur principal dans une ou plusieurs équipes du championnat de niveau " NM2 " minimum et " NF1 " minimum chez les seniors ;3° ou entraîneur principal dans des équipes de niveau similaire en championnat étranger ;4° ou entraîneur adjoint dans une ou plusieurs équipes du championnat de " NM1 " minimum ou " LF2 " minimum chez les seniors ;5° ou entraîneur au sein d'une structure intégrée au projet de performance fédérale de la Fédération française de basket-ball. <p>– Etre capable d'effectuer l'analyse technique et tactique d'une séquence vidéo de match, relative à une compétition de basket-ball choisie parmi les championnats suivants : Jeep élite, Pro B ou Nationale masculine 1, Ligue féminine, National féminine 1 ou équipe de France jeunes masculines et féminines :</p> <ul style="list-style-type: none">1° être capable d'en dégager des objectifs prioritaires de travail pour les compétiteurs,2° être capable de proposer des situations d'entraînement adaptées à ces objectifs prioritaires de travail pour les compétiteurs. <p>Ces exigences préalables sont vérifiées au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none">– de la production d'une attestation (délivrée par le directeur technique national du basket-ball) d'expérience d'entraîneur principal pendant trois saisons sportives au minimum au cours des cinq dernières années :

	<p>. dans une ou plusieurs équipes évoluant en championnat de France, jeunes ou seniors ; ou</p> <p>. dans des équipes de niveau similaire en championnat étranger ; ou</p> <p>- au sein d'une structure labellisée haut niveau en basket-ball par le ministère chargé des sports.</p> <p>– d'un test consistant à l'analyse d'un document vidéo retraçant une séquence de jeu, d'une durée d'une minute au maximum, permettant d'apprécier les capacités du candidat à observer, analyser et établir un diagnostic en vue d'élaborer un entraînement pour un joueur ou une joueuse de haut niveau, ou pour un groupe de compétiteurs évoluant dans une compétition de haut niveau. La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation délivrée par le directeur technique national du basket-ball.</p>
DISPENSES DES EXIGENCES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION	<p>Sont concernés par les dispenses, les candidats titulaires de l'un des diplômes suivants ou certificat de qualification professionnelle :</p> <p>-brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré option " basket-ball " et justifiant d'une expérience attestée par le directeur technique national du basket-ball d'une saison au minimum en qualité d'entraîneur dans le niveau " NM2 ", " NF1 ", " LF2 ", " U18 " ou d'une saison minimum en qualité d'entraîneur adjoint en " NM1 ", " LFB ", " Jeep élite ", " PROB ", " championnat espoir " ou d'une saison minimum dans l'un des deux plus hauts niveaux de compétition des championnats étrangers en qualité d'entraîneur ou d'entraîneur adjoint ;</p> <p>-brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité " activités sports collectifs ", mention " basket-ball ", assorti de la carte d'entraîneur en cours de validité délivrée par la Fédération française de basket-ball et d'une attestation d'entraînement de trois saisons sportives dans les cinq dernières années, délivrée par le directeur technique national du basket-ball et justifiant d'une expérience attestée par le directeur technique national du basket-ball d'une saison au minimum en qualité d'entraîneur dans le niveau " NM2 ", " NF1 ", " LF2 ", " U18 " ou d'une saison minimum en qualité d'entraîneur adjoint en " NM1 ", " LFB ", " Jeep élite ", " PROB ", " championnat espoir " ou d'une saison minimum dans l'un des deux plus hauts niveaux de compétition des championnats étrangers en qualité d'entraîneur ou d'entraîneur adjoint ; → Impossible avec un BP</p> <p>- brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité "basket-ball" et justifiant d'une expérience attestée par le directeur technique national du basket-ball d'une saison au minimum en qualité d'entraîneur dans le niveau " NM2 ", " NF1 ", " LF2 ", " U18 " ou d'une saison minimum en qualité d'entraîneur adjoint en " NM1 ", " LFB ", " Jeep élite ", " PROB ", " championnat espoir " ou d'une saison minimum dans l'un des deux plus hauts niveaux de compétition des championnats étrangers en qualité d'entraîneur ou d'entraîneur adjoint ;</p> <p>-diplôme d'Etat de la jeunesse, des sports et de l'éducation populaire spécialité " perfectionnement sportif ", mention " basket-ball " .</p> <p>Est dispensé de la vérification des exigences préalables :</p> <p>- le sportif de haut niveau en " basket-ball " inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport ;</p> <p>- le joueur ou la joueuse professionnel ayant évolué dans les cinq dernières années précédant l'entrée en formation et pendant au minimum trois saisons sportives, au sein des deux plus hauts niveaux de compétition en France ou à l'étranger, attesté par le directeur technique national du basket-ball.</p>
COMPETENCES METIERS	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer des pratiquants confirmés et des cadres - Encadrer des activités complexes d'entraînement et de formation - Concevoir le projet de la structure et le diriger
PROGRAMME DETAILLE	<p>1200 heures de formation réparties en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 700 heures de formation théorique <ul style="list-style-type: none"> - 400 heures en présentiels - 300 heures en Formation Ouverte A Distance (FOAD) : travail personnel de commandes à effectuer, lectures, quizz... • 500 heures de formation pratique en structure
MOYENS PEDAGOGIQUES	<p><input checked="" type="checkbox"/> Séance de formation en salle <input checked="" type="checkbox"/> Mise en situation <input checked="" type="checkbox"/> Etudes de cas</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Accompagnement individualisé (téléphone, email, face à face)</p>

	☒ Observation et échanges avec des staffs pros ☒ Partage d'expériences
MOYENS TECHNIQUES	☒ Support projeté ☒ Vidéo ☒ plateforme e-Learning Sporteef
RESPONSABLES PEDAGOGIQUES	Yann FONTENEAU, CTN responsable du D.E.S et Ivano BALLARINI Responsable de la formation des Techniciens
SUIVI	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de présence par demi-journée • Commandes à rendre • Quizz, lectures personnelles
EVALUATIONS	<p>DES-JEPS</p> <ul style="list-style-type: none"> • UC 1 : être capable de construire la stratégie d'une organisation • UC 2 : être capable de gérer les ressources humaines et financières d'une organisation • UC 3 : être capable de diriger un système d'entraînement en basket-ball • UC 4 : être capable d'encadrer le basket-ball en sécurité. <p>DEPB</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des médias • Grand oral • Anglais
DIPLOMES DELIVRES	DES-JEPS, spécialité performance sportive, mention basket-ball et/ou DEPB, selon validation des UC et épreuves

Date formation Du 4 mai 2020 au 30 juin 2021	Durée Heures : 1200h	Tarifs : 9 600 € TTC (avec prise en charge par un organisme) 7 200 € TTC (paiement personnel par le stagiaire)	Effectif Entre 8 et 14, selon les profils des candidats
Date limite d'inscription	26 janvier 2020		
Date des épreuves de sélection	21 février 2020 à la FFBB		

INSCRIPTION / CONTACT	www.ffbb.com/formations/ / sftech@ffbb.com
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	http://www.ffbb.com/ffbb/infbb/techniciens/entraîneur-professionnel
LIEUX DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • FFBB, 117 rue du château des rentiers, 75013 PARIS • 3 ou 4 clubs professionnels en France • 1 club professionnel à l'étranger